

Dates des cours

Un calendrier détaillé des journées de cours est encarté dans le dépliant ou publié sur le site de la Haute école de santé Fribourg: www.heds-fr.ch > **Formation continue.**

Lieux de formation

Les cours seront répartis sur les quatre sites partenaires en fonction du programme.

Inscription

L'inscription se fait auprès de la Haute école de santé Fribourg (site administratif), au moyen du bulletin ad'hoc en ligne sur le site internet www.heds-fr.ch > **Formation continue.**

Les informations détaillées pour le test de E-Learning «Troubles du rythme» sont fournies par courrier dès réception du dossier de candidature.

Le délai d'inscription est d'au minimum deux mois avant le début du CAS pour la formation complète.

L'inscription aux journées de formation continue issue du CAS, est possible en cours d'année, avec un délai d'un mois avant les dates de cours.

Coûts

Frais d'inscription CHF 200.-

Ecolage

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| • Le CAS dans son intégralité | CHF 6'000.- |
| • Module 1 du CAS | CHF 2'000.- |
| • Module 2 du CAS | CHF 2'000.- |
| • Module 3 du CAS | CHF 2'000.- |
| • Une journée de cours | CHF 250.- |

Conditions de désistement

- Le paiement des sessions (CAS, modules, journées) se fait dès réception de la facture, avant le début de la formation.
- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR).
- En cas de désistement entre la décision d'admission et l'entrée en formation, le 20% du montant de l'écolage est dû à la HEdS-FR.
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la HEdS-FR, même si le ou la candidate renonce à suivre la formation.
- La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.
- De son côté, la Haute école de santé Fribourg se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Renseignements

Haute école de santé Fribourg
Secrétariat de la Formation continue
Route des Cliniques 15
1700 Fribourg
Tél.: +41 26 429 60 25
Email: formationcontinue.heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

Ruth Dujardin

Responsable pédagogique du CAS en soins de cardiologie
Tél. direct: +41 26 429 60 81



Sous réserve de modification
HEdS-FR, 24 août 2012 – JMO/RDU/NDR

En partenariat avec:



Formation continue

CAS HES-SO en soins de cardiologie

Développer ses compétences pour accompagner les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë.

Généralités

La Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), en partenariat avec les directions de soins de l'hôpital fribourgeois (HFR), du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), organise un **CAS HES-SO en soins de cardiologie de 15 crédits ECTS**.

Ce CAS offre un approfondissement professionnel du domaine de la cardiologie qui vise le développement de compétences spécifiques à l'accompagnement des patient-e-s souffrant de problèmes cardio-vasculaires dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë.

Les diagnostics et actes thérapeutiques de plus en plus spécifiques ainsi que la diversification des gestes médicaux hautement spécialisés sont à l'origine d'une complexification de l'accompagnement infirmier dans ce domaine. L'infirmier-ère en cardiologie est un maillon essentiel pour la sécurité des patient-e-s. Les prises de décisions que l'infirmier-ère est amené-e à prendre, dans un environnement pouvant changer rapidement, demandent la mise en œuvre de compétences combinant de hautes connaissances physiopathologiques et techniques, une maîtrise de l'évaluation clinique systématique, ainsi qu'une habileté de communication dans une équipe pluridisciplinaire. Afin d'appliquer son rôle unique et central de défense du patient ou de la patiente dans un environnement hautement technique, l'infirmier-ère doit être capable d'établir une relation de confiance avec le ou la patiente et ses proches dans un laps de temps très court.

Compétences visées

Les compétences spécifiques à développer dans les phases d'investigation, aiguë et post aiguë du domaine de la cardiologie sont:

- concevoir, réaliser et évaluer les interventions infirmières spécifiques auprès de patient-e-s souffrant de problèmes cardio-vasculaires;
- développer un accompagnement spécifique du patient, de la patiente et de ses proches;
- maîtriser l'environnement technologique de la cardiologie;
- démontrer, de manière continue, un engagement pour le développement de sa pratique professionnelle.

Contenu de la formation

- **Module 1** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique lors d'investigations diagnostiques d'un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.
- **Module 2** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique dans la phase aiguë d'un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.
- **Module 3** (5 crédits ECTS)
Accompagnement spécifique dans la prévention, réadaptation et éducation d'un-e patient-e souffrant de problèmes cardio-vasculaires.

La formation se déroule sous forme de cours théoriques et pratiques.

Public-cible

La formation s'adresse en priorité aux professionnel-le-s titulaires d'un Bachelor of Science en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent qui souhaitent développer leurs compétences spécifiques, consolider leur pratique et augmenter leur possibilité de mobilisation et de transfert de savoir dans le domaine de la cardiologie.

Des journées de formation continue issues du CAS peuvent être ouvertes à d'autres professionnel-le-s de la santé.

Organisation et certification

La formation comprend 27 jours de cours répartis sur une période de 12 à 18 mois. La durée totale de la formation est au maximum de 24 mois, validations comprises.

Le CAS HES-SO en soins de cardiologie représente 15 crédits ECTS.

Les participants-e-s qui suivent l'intégralité de la formation peuvent obtenir un «Certificate of Advanced Studies HES-SO en soins de cardiologie» reconnu par la HES-SO en accomplissant les diverses validations.

Les modules du CAS peuvent être suivis et validés indépendamment; dans ce cas, une attestation des crédits acquis est délivrée par la Haute école de santé Fribourg.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un Bachelor of Science en soins infirmiers ou d'un titre jugé équivalent.
- Être au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine des soins en contact avec des patient-e-s adultes souffrant de pathologie cardiaque.
- Avoir une activité minimale à 50% dans le domaine des soins en contact avec des patient-e-s adultes souffrant de pathologie cardiaque (investigation, aiguë, post aiguë) durant la formation.
- Pour les personnes ne bénéficiant pas des titres requis, un dossier de candidature peut être déposé. Le nombre de candidat-e-s avec conditions particulières ne doit pas dépasser 20% des participant-e-s au CAS. Frais de dossiers avec conditions particulières: CHF 500,- en plus de l'inscription.
- Réaliser les prérequis, soit:
15 jours avant de débiter le CAS (intégral ou module), fournir les documents suivants:
 - certificat Basic Life Support (BLS) + Automated External Defibrillator (AED) valide
 - attestation de réussite du test de E-learning «Troubles du rythme»
 - ainsi qu'une mise à jour de l'anatomie et de la physiologie du système cardiovasculaire.